



A coller près de la ventilation basse :

**NE PAS OBSTRUER LA  
VENTILATION DE SÉCURITÉ**

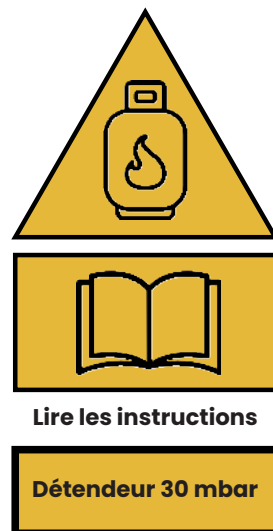
Si présence d'un toit relevable :

**N'UTILISEZ LE GAZ QUE SI  
LE TOIT EST RELEVÉ**

A coller dans le caisson de gaz :



**VANNE D'ARRÊT**



Notice d'avertissement :

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ AUX UTILISATEURS

### VENTILATION

N'obstruez pas les orifices de ventilation permanente, votre sécurité en dépend.

### EN CAS D'INCENDIE

1. Évacuez tous les occupants ;
2. Fermez le robinet des récipients de gaz ou du réservoir de combustible liquide le cas échéant ;
3. Débranchez l'alimentation électrique ;
4. Donnez l'alerte et appelez les pompiers ;
5. Attaquez-vous au feu si la sécurité le permet.

### PRÉCAUTIONS CONTRE LE FEU

**ENFANTS : NE LAISSEZ PAS D'ENFANTS SEULS.**

### MOYENS D'ÉVACUATION :

Vérifiez que vous connaissez bien l'emplacement et le fonctionnement des issues de secours. Laissez libres les chemins d'évacuation.

### LUTTE CONTRE LE FEU :

Prévoyez un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins d'1 kg homologué ou conforme à l'EN 3-7 à proximité de la porte principale d'entrée et une ouverture anti-feu près de la cuisinière.

Familiarisez-vous avec la notice d'emploi de votre extincteur et avec les dispositions locales de prévention contre l'incendie.